

Conseil municipal — relevé de décisions et projet de procès-verbal

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Séance de deux heures · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Le relevé de décisions est disponible le soir même, le projet de procès-verbal le lendemain matin.** La secrétaire de mairie corrige ; **elle ne rédige plus.**

Le relevé de décisions

Ce qui est porté	Précision
Point de l'ordre du jour	Dans l'ordre de la séance
Sens du vote	Adopté, rejeté, retiré, reporté
Résultat chiffré	Pour, contre, abstentions
Conseillers n'ayant pas pris part au vote	Nommément — c'est la mention qu'on oublie le plus souvent quand on rédige huit jours après
Pouvoirs	Qui portait celui de qui

La règle d'attribution, et pourquoi elle protège la commune

Nature du propos	Attribué ?	Motif
Vote, délibération, décision	Oui, nommément	Ils engagent ; ils doivent être attribués
Intervention rapportée au procès-verbal à la demande du conseiller	Oui	L'agent signale chaque fois qu'un conseiller l'a demandé en séance
Hésitation, objection, échange de séance	Non	Ce qui cherche ne porte pas de nom — un débat n'est pas une décision

Le compteur que le procès-verbal ne portera jamais — et pourquoi

Indicateur	Établi ?	Raison — mécanique, pas morale
Temps de parole par conseiller	Non	Le jour où il est suivi, il devient un objectif : on parle pour le compteur ou on se tait pour ne pas y figurer
Nombre d'interventions par élu	Non	Le procès-verbal cesserait de décrire la séance pour décrire la réaction au compteur
Présences et pouvoirs	Oui	Une présence n'est pas un compteur de performance : elle conditionne la validité de la séance

Ce que ça change pour les habitants

Mesure	Avant	Après
Projet de procès-verbal disponible	11 jours après la séance	Le lendemain matin

Mesure	Avant	Après
Délai de publication fixé par le règlement intérieur	Tenu 5 fois sur 11	Tenu 11 fois sur 11
Relevé de décisions aux conseillers	Avec le procès-verbal	Le soir même, en brouillon dans la messagerie de la secrétaire

Le relevé du soir vous attend en brouillon et part d'un clic. Sur les onze séances de l'année, les conseillers l'auraient eu dix jours plus tôt en moyenne — et les habitants qui appellent le lendemain pour savoir ce qui a été décidé auraient eu leur réponse avant d'appeler. L'envoi aux élus part de la secrétaire de mairie : c'est ce qui en fait une communication de la commune.

À fixer par la commune

Forme retenue pour le procès-verbal (interventions rapportées / synthétiques) : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.